



Conseils généraux sur les médicaments

Si des médicaments vous ont été prescrits, il est important de bien les prendre. Voici quelques conseils généraux qui vous permettront de bien gérer la prise de vos médicaments.

- ◆ Prenez vos médicaments régulièrement même si vous vous sentez bien
- ◆ Ne jamais augmenter ou diminuer la dose prescrite ni cesser de prendre vos médicaments sans l'avis d'un médecin
- ◆ Si vous oubliez une dose, demandez conseil à votre pharmacien au sujet de la conduite à tenir
- ◆ Gardez toujours une liste à jour de vos médicaments, imprimée par votre pharmacien et apportez-la lors de vos visites chez le médecin
- ◆ Ne mêlez pas différentes sortes de médicaments dans le même flacon car vous pourriez plus facilement vous tromper
- ◆ Ne prêtez jamais vos médicaments à quelqu'un d'autres, même s'il a les mêmes problèmes que vous, car ils pourraient ne pas lui convenir
- ◆ Les médicaments doivent être gardés hors de la portée des enfants et dans un contenant sécuritaire. S'il y a une intoxication ou une prise exagérée de médicaments selon vous, téléphonez immédiatement au Centre Anti-Poison du Québec au numéro 1-800-463-5060
- ◆ Plusieurs médicaments vendus sans prescription peuvent affecter votre condition. Demandez toujours conseil à votre pharmacien avant de prendre des médicaments sans prescription
- ◆ Si vous êtes en voyage et que vous avez oublié vos médicaments, rendez-vous dans une pharmacie, expliquez votre problème et l'on pourra vous aider. Certains médicaments ne peuvent être arrêtés brusquement
- ◆ La salle de bain n'est pas l'endroit de rangement idéal pour vos médicaments. Conservez les plutôt dans un endroit sec
- ◆ Faites régulièrement le ménage de votre pharmacie et vérifiez les dates d'expiration de vos médicaments
- ◆ Apportez les médicaments que vous voulez détruire chez votre pharmacien afin de vous assurer que leur destruction est conforme aux normes de l'environnement.

Notes
